

LIGUE OCCITANIE Pyrénées-Méditerranée de TENNIS



MODALITES DE VERSEMENT DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE (Ou une partie)

La LIGUE OCCITANIE Pyrénées-Méditerranée est habilitée à percevoir la Taxe d'Apprentissage pour l'intégralité de la partie **HORS QUOTA (Catégories A et B)**

Si vous choisissez de nous verser la Taxe d'Apprentissage, merci d'indiquer à votre organisme collecteur le nom du bénéficiaire soit :

CENTRE DE FORMATION — LIGUE OCCITANIE PYRENEES—MEDITERRANEE

5, avenue Suzanne Lenglen 31 130 BALMA

Téléphone : 05.62.72.32.00

Mail : ligue.occitanie@fft.fr

N° de Formation Professionnelle : 73310224631

N° UAI : 0312901K



Versez votre Taxe d'Apprentissage pour
**LES CENTRES DE FORMATION
BALMA - LA GRANDE MOTTE**

VOUS SOUHAITEZ DES RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES :

- Sur l'activité de nos Centres de Formation
- Sur les modalités de versement et l'utilisation de votre Taxe d'Apprentissage

N'hésitez donc pas à contactez :

Gregory LOUIS

Directeur du Centre de Formation

06.82.43.86.07

gregory.louis@fft.fr

ATTENTION : les versements doivent être
directement effectués à l'organisme
collecteur de votre choix

Date limite de versement : 28 Février 2018



LIGUE OCCITANIE - PYRENEES — MEDITERRANEE DE TENNIS

5 avenue Suzanne Lenglen 31 130 BALMA

Tel: 05 62 72 32 00 Mail: ligue.occitanie@fft.fr

www.ligue.fft.fr/occitanie

Versez votre *Taxe d'Apprentissage* au
Centre de Formation de Tennis
LIGUE OCCITANIE Pyrénées-Méditerranée
*, et vous contribuerez ainsi à
des résultats significatifs :*

⇒ **Un taux de réussite de nos
Centres de Formation à l'examen
qui varie entre 80 et 100 %**

⇒ **Un taux d'insertion
à l'emploi proche de 100 %**

Nos formations habilitées à percevoir la Taxe d'Apprentissage

- Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, perfectionnement sportif, mention tennis (DEJEPS) avec la possibilité de suivre une formation par l'apprentissage.
- Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, perfectionnement Sportif, mention tennis (DESJEPS).

Vous participerez à la formation initiale des enseignants professionnels de Tennis

Ainsi vous aiderez des jeunes :

- A se former à un métier
- A obtenir un diplôme professionnel
- A trouver un emploi

Vous contribuerez aussi :

- Au développement du tennis dans la régions Occitanie et limitrophes
- A la professionnalisation des clubs de tennis et à la qualité de leurs prestations proposées

Une infrastructure professionnelle

- Une volonté : la qualité !
- Un label de la Fédération Française de Tennis et de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Occitanie
- Des outils adaptés : 1 centre de formation Tennis avec 2 antennes : à Balma et à la Grande – Motte
- Une équipe motivée de dirigeants et de formateurs

Nos autres formations

- Certification de Qualification Professionnelle d'Assistant Moniteur de Tennis (CQP AMT)
- Formation des dirigeants bénévoles
- Formation continue des enseignants professionnels
- Accompagnement pour la Validation d'Acquis d'Expérience (VAE)